



## Commande annulée mais livrée

Par **DL**, le **26/04/2018** à **20:48**

Bonjour à tous,

J'ai commandé début Avril un réfrigérateur sur C-Discount avec une livraison à domicile, le tout payable en 4 fois.

Lors de la commande j'ai choisi un jour de livraison. Le jour de ladite livraison...le livreur n'est jamais venu.[smile31] J'ai contacté le service de livraison qui m'informe que le livreur a tenté de me joindre avant de venir mais comme je ne répondais pas, il ne s'est pas déplacé.

(Bizarre, bizarre..)[smile31] Bref, je reprend un nouveau RDV afin d'être livrée rapidement. Et une nouvelle fois, le livreur me fait faux bond en disant que je n'ai pas décroché mon téléphone (aucun appels en absence et pas de message, ni sur gsm ni sur fixe). Du coup je rappelle C-Discount et demande a annuler ma commande. Donc je me suis fait remboursé la 1er mensualité qui avait été payé par CB. Jusque là pas de problème. Je me dirige vers un autre vendeur et je commande un réfrigérateur. Sauf que hier j'ai bien reçu un réfrigérateur mais celui de C-Discount alors que la commande a bel et bien été annulée. Ma question est : je risque quoi si je contacte pas C-Discount pour retourner l'article (outre avoir quelques remords et un petit problème de conscience). Merci pour vos réponses

Par **janus2fr**, le **27/04/2018** à **07:02**

Bonjour,

Vous n'avez pas obligation de contacter le vendeur, vous devez simplement tenir l'objet à disposition pour qu'il le fasse enlevé à ses frais, si tant est qu'il s'aperçoit de l'erreur...

Par **Visiteur**, le **27/04/2018** à **08:17**

Bonjour,

question toute bête; les 2 frigos étaient du même modèle ? Même marque ? Sur le carton, pas de doutes possibles ? la livraison vient bien de C-Discount ?